



TPOLOGIE DES PARCS

Le parc municipal

Ce type de parc est conçu pour répondre aux besoins de tous les citoyens d'une municipalité. C'est un parc d'envergure où le cadre paysager est important, composé d'espaces naturels boisés. Ce milieu permet d'être en contact avec la nature, il favorise la détente, la marche et la découverte. Le parc municipal offre aussi des équipements et des aménagements, certains spécialisés, d'autres polyvalents, qui permettent la pratique d'une grande variété d'activités : sports, activités de plein air, expression culturelle, fêtes de famille, événements ou spectacles, etc.

ACCESSIBILITÉ

Ce parc doit être un lieu d'accès facile pour tous les habitants de la municipalité. Un réseau devrait permettre de relier ce parc à d'autres lieux publics. Un corridor de déplacement pour le transport actif peut également être développé afin de relier, de façon accessible et sécuritaire, les différents parcs et autres espaces publics de la municipalité.

TAILLE

Sa superficie est de plus de 50 000 m².

ZONES

Le parc municipal doit offrir des espaces de jeu distincts pour les tout-petits (0-2 ans), la petite enfance (2-5 ans), les enfants et préados (5-12 ans). Considérant la dimension de ce parc, on peut retrouver à plusieurs endroits des espaces de jeu spécifiques aux différents groupes d'âge, avec des zones qui se répètent et sont adaptées aux groupes d'utilisateurs. Il importe également de prévoir des espaces de jeu libre et des espaces naturels pour favoriser le contact avec des éléments de la nature et le développement global de l'enfant.

Au sujet des zones, voir la fiche [Aménagement de parc : les incontournables](#).